

## DEMANDE D'ACTE D'ETAT CIVIL

### Service Etat Civil :

La **copie intégrale** et l'**extrait avec filiation** comportent des informations sur la personne concernée par l'acte (nom, prénoms, date et lieu de naissance), des informations sur ses parents et les mentions marginales lorsqu'elles existent.

L'**extrait sans filiation** comporte uniquement les informations sur la personne concernée par l'acte, ainsi que les mentions marginales lorsqu'elles existent.

**Il vous est possible de demander vos actes de naissance, de décès ou de mariage soit en se présentant à l'accueil de la Mairie ou par courrier.**

**Attention, vous ne pouvez faire de demande que si la naissance, le décès ou le mariage a eu lieu sur la commune de Roybon.**

### Demande d'acte de naissance ou de mariage :

#### Qui peut l'obtenir :

L'intéressé majeur, le conjoint (marié), les grands-parents, les parents, les enfants majeurs, les petits-enfants majeurs.

↳ par courrier :

- demande écrite et signée en précisant nom prénoms, date de naissance, noms et prénoms des parents
- joindre une photocopie recto/verso d'une pièce d'identité
- joindre une enveloppe timbrée et libellé à votre adresse pour le retour

↳ en vous présentant au bureau d'Etat Civil, muni d'une pièce d'identité

↳ par fax, au 04 76 36 27 48

#### Remarques :

Pour les personnes divorcées, il n'est pas possible d'obtenir la copie de l'acte de naissance de l'ex-conjoint

### Demande d'acte de décès

#### Qui peut l'obtenir :

Tout requérant, (toute personne munie de sa pièce d'identité)

#### Comment l'obtenir :

↳ par courrier :

- demande écrite et signée (en précisant nom prénoms et date de décès),
- joindre une enveloppe timbrée et libellé à votre adresse pour le retour

↳ en vous présentant au bureau d'Etat Civil, muni d'une pièce d'identité

↳ par fax, au 04 76 36 27 48

#### Remarques :

La demande faite par le biais de la messagerie électronique n'est pas recevable car elle nécessite une signature



# Formulaire de demande d'acte d'Etat Civil

## ATTENTION

Le formulaire s'adresse **uniquement aux particuliers** et non aux professionnels  
(Notaire, Avocats, Administrations...)

### Vos coordonnées :

Nom & Prénoms : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Adresse e-mail : .....

**Vous êtes :**  Le titulaire de l'acte  
 Son conjoint  
 Son père ou sa mère  
 Son fils ou sa fille  
 Son grand-père ou sa grand-mère  
 Autre lien à préciser : .....

### Type d'acte d'Etat-Civil souhaité :

**Acte de naissance :**  Copie intégrale  
 Extrait sans filiation  
 Extrait avec filiation  
 Extrait plurilingue  
 **Acte de mariage :**  **Acte de décès :**  
Nombre : .....

### Le titulaire de l'acte :

Nom de naissance : .....  
Prénoms : .....  
Date de :  naissance : .....  
 mariage : .....  
 décès : .....

### Les informations suivantes sont obligatoires pour obtenir un extrait avec filiation ou une copie intégrale :

Nom & Prénoms du père : .....  
Nom & Prénoms de naissance de la mère : .....

**Précisez le motif de la demande :**  Carte d'identité  
 Passeport  
 Mariage  
 Autre motifs à préciser : .....

A .....  
Date et signature,

**Mairie**  
**Service Etat Civil**  
**38, rue de la Mairie**  
**38940 Roybon**  
**Tél. : 04 76 36.21.79**  
**Fax. : 04 76 36.27.48**

### Horaires d'ouverture au public :

- Lundi mardi jeudi vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
- Mercredi de 08h30 à 12h00